



L'intersyndicale du Centre des Monuments Nationaux



6 juin 2012 : Le débarquement

Clap de fin !

Ce 6 juin, Isabelle Lemesle a remis sa démission au Président de la République. Nous attendons donc le décret présidentiel qui mettra fin aux fonctions de la Présidente et la nomination de son successeur.

Ce moment, nous l'attendions... Il aura fallu une alternance politique pour qu'il existe.

Les personnels n'ont rien lâché

Il est vrai que la situation traversée par l'établissement avait fait l'objet de constats sans appel de la part de plusieurs observateurs : médecine de prévention, IGAC, presse... et que la posture, toute en arrogance de la Présidente irritait même en hauts lieux !

Durant quatre années d'une gestion calamiteuse, la politique déployée en matière de ressources humaines fut des plus contestables et destructrices pour l'établissement : la réorganisation a brisé le collectif de travail, fragilisé les individus, l'hyper-hiérarchisation a privilégié un management brutal contre l'épanouissement de toutes les compétences. Un paradoxe du *siège expert* où chacun au siège comme dans les monuments a été bridé pour exécuter au mieux les ordres envoyés d'en haut.

L'absence de discussions autour des fiches métiers du statut des personnels contractuel est le dernier avatar si révélateur d'un établissement qui nie ses personnels, la richesse de leurs métiers et l'étendue de leurs compétences.

Oui, le collectif de travail a été mis à rude épreuve et a conduit l'établissement au bord de l'implosion sociale. Beaucoup de nos collègues n'ont eu d'autre alternative que de partir, d'autres subissent pressions insupportables ou dégradation de leurs conditions de travail !

Ce gâchis doit cesser ! La direction renouvelée, devra s'atteler en premier lieu à rétablir un climat de confiance.

Pour une gestion humaine et respectueuse des personnes

La tâche est immense ! La réorganisation de 2009 doit être revue tant elle a mis à mal les processus de travail. Les pratiques managériales brutales et scandaleuses doivent cesser. Dans les monuments, des missions complémentaires de l'Inspection Générale des Affaires Culturelles (IGAC) devront être diligentées dans les plus brefs délais (Cf. Rapport IGAC septembre 2011. et à l'avis du CHSCT Ministériel 4 mai 2012). Les rapports qui feront suite devront être transmis en toute transparence aux membres des CHSCT concernés afin de travailler le plus efficacement possible à la mise en place de solutions pour répondre, si nécessaire, aux situations d'urgence les plus graves. Saint-Cloud, Rambouillet, Carnac, Carcassonne, Angers ... autant de monuments où les situations d'urgence exigent une très rapide prise de décision. **D'une manière générale, tous les agents doivent être reconnus dans leurs compétences et leur travail.**

Revoir l'organisation de l'établissement et le fonctionnement des services

S'il faut arrêter les réorganisations permanentes des directions et services du siège, causes du mal-être des agents qui voient sans cesse leurs missions modifiées et leurs responsabilités diminuées, il est néanmoins indispensable de remettre à plat l'organisation de l'établissement dans son ensemble. La réorganisation de 2009 doit pouvoir être ré-interrogée. Les liens entre le siège et les monuments doivent être revus et renforcés dans le sens d'une plus grande responsabilisation de ces derniers. Sans tomber dans une déconcentration excessive, il faut mettre fin à l'hyper-centralisation de la présidence afin de donner les marges de manœuvre nécessaires aux administrations de proximité dans la gestion quotidienne et la conduite des projets culturels. Enfin, il est indispensable de décloisonner directions, services du siège et monuments afin de favoriser une réelle transversalité et une cohésion effective.

La reprise du dialogue social est une impérieuse nécessité

La tâche à accomplir par la direction renouvelée de l'établissement s'annonce immense. Des réunions de concertation avec les organisations syndicales représentatives du CMN seront nécessaires. Nous les appelons de nos vœux, car doivent être mises sur la table toutes les questions qui se posent au préalable à la reprise d'un dialogue social constructif apaisé et refondé sans tabou ni exclusive. Nous attendons particulièrement que les décisions prises sans concertation ou dans des conditions déplorables soient remises sur la table des négociations.

D'importants chantiers nous attendent. Listons en quelques-uns, pour nous essentiels :

- **Discussions autour du fonctionnement et de la réorganisation de l'établissement.** Un bilan de la réorganisation de 2009 s'impose.
- **L'abandon du projet de transfert de gestion des agents titulaires affectés,** qui remet profondément en cause les grands principes du statut général des fonctionnaires.
- **La fin de la dérogation de l'emploi au CMN** telle que définie par décret qui permet à l'établissement d'employer – de manière abusive – des contractuels de droit public sur des missions normalement dévolues aux agents d'État et afin de permettre à tous contractuels qui le souhaitent d'être titularisés.
- **La renégociation du statut des contractuels** dans des conditions sereines de dialogue. Ce processus doit aboutir à un réel statut des personnels du CMN défini par décret.
- **L'amélioration des conditions d'emploi et la réduction du sous-effectif.** Trop d'agents sont dans une situation de grande précarité. La seule réponse est la titularisation, pour les agents employés sur d'authentiques besoins permanents sur les missions de l'État et la contractualisation à temps plein et en CDI pour ceux employés sur des missions de l'établissement.

La tutelle doit rappeler le CMN à ses missions fondamentales de service public culturel : conserver le patrimoine tout en favorisant sa connaissance auprès du public, d'en développer et d'en élargir la fréquentation lorsque celle-ci est compatible avec la conservation du patrimoine et son utilisation. Ce retour au service public et à l'intérêt général doit absolument s'accompagner de conditions d'emploi décentes, garanties par le statut général et par une gestion humaine et respectueuse.

Paris, le 7 juin 2012